

L'Université de Limoges recrute un.e

Médecin du travail

Catégorie A/A+ contractuel

REME SS002

Présentation de l'Université de Limoges

Créée en 1968, l'Université de Limoges est une université de proximité à taille humaine qui forme plus de 17 885 étudiants et emploie plus de 1 800 agents BIATSS ou ENS.

Au cœur de l'Europe, c'est un important pôle d'enseignement supérieur pluridisciplinaire, dans un environnement des plus propices à l'épanouissement scientifique. Ouverte, elle est un lieu foisonnant d'interactions, avec une population étudiante multiple, des structures d'accueil efficaces, des équipes proches, des formations fondées sur des recherches de très haut niveau et pour des débouchés bien identifiés. Son excellence scientifique, avec des laboratoires de pointe et des partenariats de grande envergure, contribue à inventer le monde de demain.

Localisation du poste

Université de Limoges

Maison Médicale

Service médico-social (SMS)

Campus Condorcet

209 boulevard de Vanteaux (bât. C)

87000 LIMOGES

Positionnement du poste dans l'organisation

- Rattachement hiérarchique : Présidente l'Université de Limoges
- Rattachement fonctionnel : Directrice Générale des Services
- Responsabilité fonctionnelle : Assistante du Médecin du travail

Contexte

Relations

▪ *En interne*

- Direction des Ressources Humaines
- Correspondant handicap
- Equipe de santé de la Maison Médicale
- Direction des Composantes, Instituts de recherche, Laboratoires, Pôles fonctionnels, Services Communs
- Personnels,
- Conseiller de prévention
- Assistante Sociale
- Secrétaire du CHSCT
- Assistants de prévention

▪ *En externe :*

- Acteurs des professions médicales et paramédicales, acteurs institutionnels dans le domaine
- Comité médical
- Commission de Réforme
- CHU

La présente fiche pourra être modifiée en fonction des objectifs du service définis par la Gouvernance de l'Université de Limoges et des évolutions règlementaires dans le domaine.

Missions

Missions principales.

- Prévenir toutes altérations de la santé des personnels de l'établissement tant BIATSS, qu'enseignants et jeunes chercheurs qu'ils soient titulaires ou contractuels du fait de leur travail ; le rôle du médecin du travail est exclusivement préventif : il vérifie la compatibilité de l'état de santé des personnels avec les missions définies sur leur fiche de poste
- Conseiller l'administration, les agents et leurs représentants dans le domaine de la santé et de l'amélioration des conditions de travail
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels
- Informer l'administration de tout risque d'épidémie et être en capacité d'effectuer des prélèvements aux fins d'analyse
- Assurer une information et/ou sensibilisation de portée générale auprès des personnels de l'établissement

Activités principales du poste

- Constituer et mettre à jour le dossier médical des personnels
- Réaliser la prise en charge et le suivi médical des personnels ENS et BIATSS (VIP, visite de reprise, visites à la demande...) et établir la fiche d'aptitude médicale et déterminer la fréquence et la nature de la surveillance médicale
- Prononcer les avis d'aptitude ou d'inaptitude et prononcer les préconisations et adaptation de poste nécessaires au maintien dans l'emploi des personnels
- Assurer la surveillance médicale particulière des agents en situation de risque en raison de leur état de santé ou de leur exposition à des risques professionnels
- Assurer le suivi des examens de dépistage, recommander ou prescrire des examens complémentaires
- Conseiller l'administration, les agents et leurs représentants sur l'amélioration des conditions de vie au travail, sur l'hygiène générale des locaux
- Signaler par écrit, au chef de service, les risques pour la santé des agents qu'il constate et qui sont en rapport avec le milieu de travail
- Donner un avis sur les accidents de travail, les maladies professionnelles et participer à la mise en place de mesures susceptibles de les prévenir
- Contribuer à l'élaboration des actions de formation à l'hygiène et la sécurité
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du document unique et à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels
- Participer à l'élaboration de la fiche d'exposition aux risques professionnels
- Participer aux réunions du CHSCT
- Participer en tant que de besoin aux travaux et groupes de travail du CHSCT
- Participer aux réunions de la CMRE (Commission pour le Maintien et le Retour dans l'Emploi) ainsi qu'aux réunions préparatoires dans le cadre de l'Espace d'échanges DGS/DRH/SMS
- Participer aux réunions du Comité médical et/ou de la Commission de Réforme ou organismes assimilés
- Donner son avis sur les projets de construction ou aménagements importants des bâtiments et modifications importantes apportées aux installations
- Elaborer le rapport d'activité de la médecine de prévention et répondre aux enquêtes ministérielles
- Impulser la politique de santé au travail auprès du chef d'établissement
- Consacrer un tiers temps aux actions sur le milieu professionnel

Contraintes et spécificités du poste.

- Autonomie
- Confidentialité
- Rigueur
- Capacité de raisonnement analytique
- Adaptabilité
- Réactivité

Le médecin du travail est amené à se déplacer sur les sites distants de l'Université de Limoges (Corrèze et Creuse) selon une programmation à définir en fonction des besoins de l'établissement.

Suivre une formation professionnelle continue dans le domaine.

Le médecin du travail dispose d'une lettre de mission.

Profil requis

- Etre titulaire du certificat d'études spéciales en médecine du travail
- Etre titulaire du diplôme d'études spécialisées de médecine du travail
- Avoir été autorisé, à titre exceptionnel, à poursuivre son exercice en tant que médecin du travail en application de l'article 28 de la loi n°28 de la loi n°98-535 du 1er juillet 1998 ou de l'article 189 de la loi n°2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale
- Etre titulaire d'une capacité en médecine de santé au travail et de prévention des risques professionnels.

Compétences

- Avoir une très bonne connaissance du domaine d'activité de la structure et être en capacité d'appliquer la réglementation relative à la prévention et au suivi individuel des personnels
- Savoir diagnostiquer, alerter en cas de risques pour les personnels et savoir proposer des solutions pertinentes
- S'exprimer avec professionnalisme et identifier les informations qui peuvent être communiquées en respectant le secret professionnel
- Connaître les procédures relevant des AT/MP
- Connaître le fonctionnement des Comités Médicaux et Commission de Réforme
- Connaître la réglementation générale en matière de congés pour raisons de santé
- Etre en capacité de résoudre des comportements agressifs ou conflictuels
- Avoir une bonne connaissance opérationnelle des différents outils de bureautique
- Avoir le sens du relationnel et du travail en équipe
- Evaluer et hiérarchiser les besoins
- Savoir piloter un projet

Nature du contrat	Contrat à durée déterminée (renouvelable) 3 ans
Date de prise de fonctions envisagée	Dès que possible
Candidature	CV + lettre de motivation à transmettre uniquement par mail au plus tard le 31 mai 2022 à : Monsieur Michel SENIMON DGSA – DRH Courriel : drh-recrutement-biatss@unilim.fr
Quotité de travail	0,8 à 1 ETP